

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• Juin 2016

Note de conjoncture 1^{er} semestre 2016

Conditions de production

Le climat

Malgré une dégradation des conditions climatiques au cours des derniers mois dans la zone septentrionale de production, les cultures mises en place conservent de bons potentiels. Les gelées tardives et la pluviométrie ont toutefois endommagé les 1ers bourgeons naissants (dans le Morvan) ou ralenti le développement végétatif précoce (Maine et Loire) qu'avait favorisé la douceur de l'hiver.

La zone méridionale, a connu des températures hivernales clémentes suivi d'un printemps très sec, affichant un déficit pluviométrique proche de 50 %. Cette pénurie d'eau pourrait avoir de lourdes conséquences sur les rendements de certaines productions telles que la sauge sclarée ou la lavande.

Les pluies des derniers jours ont, ainsi, été les bienvenues bien qu'irrégulièrement réparties.

Les conditions sanitaires

Ces conditions climatiques ont favorisé le développement de pathogènes et ravageurs divers.

Ainsi, des attaques de cécidomyies significatives ont été repérées sur les contreforts de Lure et dans la Drôme tandis qu'une forte pression du dépérissement des lavandes et lavandins est ressentie sur certaines zones des plateaux d'Albion et de Valensole.

Dés le mois de mars, de nombreux parasites, les noctuelles notamment, étaient observés sur les cultures de thym, d'origan, de sauge sclarée, d'estragon et d'hélicryses.

Enfin, le développement d'adventices reste indéniablement une préoccupation majeure pour les 3 filières.

Les surfaces

Face à un marché globalement porteur, les surfaces des PPAM continuent à progresser.

Toutefois, les surfaces consacrées au thym destiné à l'herboristerie continuent à se tasser et des producteurs se réorientent vers la production de thym destiné à l'huile essentielle, moins exigeante.

Les premières récoltes de l'année 2016

Les récoltes attendues s'annoncent prometteuses, notamment pour la culture du thym et de la sarriette dans la Drôme et le Sud-Est.

La production de l'estragon sera, quant à elle, inférieure à celle de l'an dernier, conséquence de plantations vieillissantes.

La région du Maine et Loire connaît un léger ralentissement sur les cultures de menthe, mélisse, feuille d'artichaut.



Mélisse – Photo : L. Carte/FranceAgriMer

Les stocks

De façon générale, la filière présente pas ou peu de stocks, notamment en bio où cette situation génère de fortes tensions.

Si le lavandin et la lavande clonale n'offrent plus de disponibilité, la lavande de population, dont la récolte 2015 a été en nette augmentation et concurrencées par les lavandes clonales françaises et étrangères, connaît un report de stock.

Les marchés

Le marché des huiles essentielles reste stable et soutenu.

Toutefois, si la demande de lavande clonale et de lavandin reste significative, les marchés de la sauge sclarée et de la lavande fine semblent ralentis, conséquence des prix élevés de 2015.

En ce qui concerne plus particulièrement le marché de la sauge, le climat des prochains jours déterminera la qualité de la production et donc de l'offre.

De part, leurs sensibilités au dépérissement, les plants de variétés de lavandin Abrial et Super étaient de plus en plus délaissés par les producteurs préférant s'orienter vers les variétés plus résistantes comme le Grosso. L'augmentation des prix affichés, en 2015, par variétés (+13 %) ont provoqué un nouvel intérêt de la part des producteurs causant une pénurie de plants chez les pépiniéristes.

Malgré les efforts fournis depuis 10 ans par la filière des plantes aromatiques pour assurer un marché de qualité, le poids de la concurrence étrangère reste omniprésent. Elle rencontre de plus en plus de difficultés à stabiliser le marché intérieur. Malgré l'intérêt certain des négociants pour les productions nationales, dont le signe de qualité « Label rouge » reste une valeur reconnue, la pénurie de certains produits associée à des coûts de production peu compétitifs conduisent les industriels à avoir recours à l'importation étrangère et particulièrement intra européenne.



Origan – Photo : L. Carte/FranceAgriMer

La dynamique du marché des plantes médicinales en 2016 s'annonce optimale.

Avec, toutefois, un bémol à souligner : Toujours en attente de l'obtention d'autorisation de mise sur le marché (AMM) de certaines plantes comme la valériane par exemple, le secteur de l'homéopathie reste bloqué, contraignant les producteurs à une mise sur le marché en sec, produisant un manque à gagner certain.

Huiles essentielles de lavandes, lavandins et sauge sclarée - Les prix (stade producteurs)

La plupart des opérateurs pensent que dans l'hypothèse d'une récolte normale les prix devraient rester relativement stables en 2016.

Ainsi, les contrats pour la lavande clonale se négocient autour de 100 euros/Kg, le prix moyen de la lavande fine s'élève à 150 euros/Kg. Le lavandin grosso se situe aux environs de 20 euros/Kg et le prix de la sauge sclarée, loin des cotations de 2015, se situerait autour de 130 euros/Kg.

Inquiétude des professionnels de la lavandiculture sur des signes apparents de forts développement des surfaces en France et à l'étranger.

Principalement localisée sur le territoire provençal du Sud-Est de la France, la lavandiculture connaît aujourd'hui une atomisation de ses pôles de production, présentant des produits de coûts et de qualités différentes.

Avec un prix moyen ferme et stable depuis plusieurs campagnes, voire en légère augmentation et une demande toujours grandissante, la lavandiculture apparaît au regard de bien d'autres spéculations agricoles comme un marché porteur et prometteur.

L'implantation de la lavande ou du lavandin dans des zones anciennement maraichères, céréalières ou viticoles n'est plus surprenante : la Vallée du Rhône, par exemple, a déjà vu la surface dédiée à ces huiles essentielles s'étendre dès que le marché est porteur, et inversement. Le fait nouveau se situe dans l'ambition de certaines régions, plus « périphériques », comme le Maine et Loire, la Normandie ou le Littoral Atlantique où certains porteurs de projets envisagent de planter dès 2017, des centaines d'hectares.

Cette volonté récente ne semble pas se limiter pas au territoire national et une bonne partie de la zone méditerranéenne semble touchée par cet engouement. Après la Bulgarie, principal concurrent de la France pour la lavande, la Roumanie souhaite, elle aussi, implanter du lavandin sur son territoire.

Ce nouvel attrait vers la culture de la lavande ou du lavandin inquiète les producteurs qui craignent l'émergence d'une concurrence accrue, favorisée par des coûts et des moyens de production plus avantageux, pesant sur le marché national, européen et mondial.

Ils craignent également, la mise sur le marché de produits de qualité médiocre qui pourraient à terme dégrader l'image des produits naturels.

Ce type de crainte n'est cependant pas nouveau et l'examen de la situation sur une période longue montre que, jusqu'à présent, l'organisation structurée et les investissements techniques soutenus ont permis à la filière française d'être réactive.